



# CENTRE HOSPITALIER AUNAY-BAYEUX

## Territoire Bessin-Prébocage

### NOTE D'INFORMATION

#### PORANT SUR LES FACILITES D'HORAIRES DE RENTREE DES CLASSES 2025

##### Service émetteur :

- |   |         |
|---|---------|
| <input type="checkbox"/> DG             | ☎ 51 50 |
| <input checked="" type="checkbox"/> DRH | ☎ 51 52 |
| <input type="checkbox"/> DSEL           | ☎ 51 24 |
| <input type="checkbox"/> DAF            | ☎ 29 43 |
| <input type="checkbox"/> DSIRMT         | ☎ 51 29 |
| <input type="checkbox"/> DTMP           | ☎ 51 24 |

##### Diffusion :

- Tous les services

Date : 21 AOUT 2025

A l'occasion de la rentrée scolaire, des facilités seront accordées aux pères et mères de famille, à condition que le ou les enfants soient inscrits dans un établissement d'enseignement préélémentaire ou élémentaire. Ces facilités concernent également les rentrées en sixième.

**Elles seront accordées le Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025**

Le cas de rentrée anticipée ou différée sera étudié avec bienveillance par le cadre ou le responsable de service.

Ces facilités d'horaires n'ont pas la nature d'autorisation d'absence mais celle d'un simple aménagement d'horaires, accordé ponctuellement. Elles peuvent faire l'objet d'une récupération en heures sur décision du Cadre du service concerné.

L'octroi de ces facilités d'horaires reste subordonné au bon fonctionnement des services.

Le Directeur des Ressources Humaines,

